

	<b>ANNEXE</b> <b>TEST O'SULLIVAN</b>			
	Identification <b>A_MO_PREL_38_B</b>	Approbateur Valérie GIGOT	Date d'application 08/05/2024	Version 2

## 1. Comment procéder ?

### Dépistage précoce du diabète gestationnel

Matériel	Solution de glucose à 50 g
Précautions	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le matin de préférence</li> <li>▶ Jeûne non obligatoire</li> <li>▶ Patiente au repos sur place pendant la durée de l'examen sans manger ni fumer</li> <li>▶ Eviter autant que possible de boire durant l'épreuve. Cependant, au cas par cas, pour atténuer un peu l'inconfort dû au glucose (nausée, bouche pâteuse) et éviter les vomissements, la patiente peut boire quelques gorgées d'eau (1 gobelet max)</li> <li>▶ S'assurer que la patiente ait eu une activité physique habituelle et une alimentation normale en glucides au cours des 3 jours précédents</li> <li>▶ S'assurer de l'absence de chirurgie bariatrique (pose d'anneau, bypass, sleeve gastrique) et de diabète connu</li> <li>▶ Recueillir les antécédents familiaux de diabète</li> </ul>
Protocole	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Durée de l'épreuve → 1 heure</li> <li>▶ Inscrire la date du terme de la grossesse sur l'étiquette de traçabilité</li> </ul> <p><b>T0 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prélèvement sanguin</li> <li>▶ Identification manuscrite du tube par la mention T0</li> <li>▶ Ingestion de 50 g de glucose par la patiente en 2 à 5 minutes</li> </ul> <p><b>T60 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prélèvement sanguin</li> <li>▶ Identification manuscrite du tube par la mention T60</li> </ul> <p>En cas de vomissement entre T0 et T30, interrompre le test. Au-delà, poursuivre et le préciser sur l'étiquette de traçabilité.</p>

## 2. Historique

Date de mise à jour	Version	Nature des modifications
19.10.21	1	Première édition
11.04.24	2	Ajout dans le volet "Précautions" : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des conditions d'ingestion de boisson.</li> <li>- des conditions d'activité physique et d'alimentation en glucides.</li> <li>- de l'absence de chirurgie bariatrique et de diabète connu.</li> <li>- du recueil des antécédents familiaux de diabète.</li> </ul> Ajout dans le volet "Protocole" : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la durée de l'épreuve.</li> <li>- de l'inscription de la date du terme de la grossesse sur l'étiquette de traçabilité.</li> </ul> Traduction en allemand.